



International Union of Tenants

Association Internationale des Locataires

- Consultative status with UN
Economic and Social Council
- Participatory Status with
Council of Europe

IUT Head Office
P.O. Box 7514
103 92 Stockholm, Sweden
Tel: +46 10 459 11 20
info@iut.nu
www.iut.nu

IUT Liaison Office to the EU
Avenue des Rogations 28
B-1200 Brussels, Belgium
Tel +32 2 51 30 784
brussels@iut.nu

Non aux expulsions locatives!

Le logement abordable au cœur des politiques publiques européennes doit l'être des politiques publiques internationales. Or, depuis des années, les choix politiques des Etats contribuent à renforcer le logement cher, amplifier la crise du logement et engager une financiarisation du logement social qui aggrave les inégalités économiques et sociales. Depuis la pandémie du Covid et l'explosion des prix des énergies, le budget des ménages subit une détérioration continue qui rend toujours plus urgentes et impérieuses la transition énergétique et la construction de logements abordables pour toutes.

Pour ces personnes touchées par la crise sanitaire doublée d'une crise économique, inédites, nous devons trouver des solutions pour leur garantir un toit. Le développement de dispositifs pérennes de prévention de l'impayé doit être engagé par les Etats membres de l'UE. En application du droit fondamental de maintien et d'accès à un logement sûr et salubre, reconnu par la Déclaration universelle des droits de l'Homme, la Charte sociale européenne, la Charte européenne des droits fondamentaux, et de nombreuses constitutions nationales.

La crise de Covid-19 a révélé les carences des dispositifs existants mis en place par les Etats-membres pour répondre à une urgence pour éviter des tragédies humaines. En France la trêve hivernale a connu un prolongement de plusieurs mois réduisant le nombre d'expulsions locatives, ces mesures exceptionnelles temporaires et n'apportent pas de solution au problème de mise à la rue. Il convient d'aller au-delà du dévouement déployé par les services d'hébergement, maintenus opérationnels en des circonstances très difficiles. Les Etats membres doivent saisir l'opportunité de s'orienter vers des systèmes axés sur l'accès au logement.

L'IUT exprime sa solidarité envers les familles expulsées de leur domicile en raison d'arriérés de loyers ou de saisies immobilières.

La forte diminution de la construction de logements sociaux, des différents gouvernements nationaux est dû à la réduction du nombre de bénéficiaires par l'abaissement des seuils de revenus pour être éligibles. Par exemple à Bruxelles, le parc de logements sociaux est inférieur à 10 %. En France 30.000 familles menacées d'expulsions forcées en 2022 et une dépense toujours plus lourde pour se loger. Une augmentation des prix du logement de plus de 9,6% sur toute l'Europe Pendant ce temps, les revenus des ménages dans l'UE ont progressé seulement de 2,4 %. Pour la plupart des ménages européens, avoir accès à un logement locatif abordable devient impossible, tandis que les impayés de loyers représentent une tendance croissante.

Le Plan de Relance « NextGenerationEU » ainsi que les fonds européens de cohésion doivent servir à mettre en place des transformations systémiques et structurelles et ne doivent plus uniquement soutenir la logique de projets, aux valeurs ajoutées réelles mais limitées à des échelles locales et à

des temporalités courtes. Le fonds d'appui aux réformes structurelles (Technical Instrument Support) de la Commission européenne doit par exemple encourager les États à financer le changement d'échelle des politiques du logement dont les expulsions locatives.

Les programmes d'assistance financière et de relogement rapide coûtent moins cher que les expulsions et préviennent le problème du sans-abrisme, la pire forme d'exclusion sociale. La mise en place de la plateforme du sans-abrisme par l'Union européenne est une initiative qui peut être félicitée mais accroître l'accès au logement réduit le sans-abrisme, alors que le contraire est vrai lorsque le niveau de protection est réduit. C'est pourquoi il est primordial de mettre en place des dispositifs qui éradique le sans-abrisme non pas seulement au niveau européen mais au niveau international et cette mesure passe par la fin des expulsions locatives.

Particulièrement touché par cette paupérisation grandissante, dont des milliers de familles souffrent par la perte de leur logement. L'Union internationale des locataires dit non aux expulsions locatives!